

# Rapport d'évaluation

## Plan d'action LE MOUTON A LUNETTES



Mars 2026

# Rapport d'évaluation des engagements pris par l'entreprise LE MOUTON A LUNETTES dans le cadre du programme Entreprises engagées pour la nature

LE MOUTON A LUNETTES			
Date d'adhésion au programme	06/10/2022	Date d'engagement dans le programme	09/11/2023
Durée prévue pour la mise en œuvre du plan d'action déposé	2 ans (2023-2025)		

Date de transmission du rapport de suivi	12/01/2026
Plan d'action évalué	1 <sup>er</sup> plan d'action
Période couverte par ce rapport (période de référence)	2 ans (2023-2025)
Date de publication du rapport d'évaluation	03/2026

## Méthodologie d'évaluation

L'attribution de la reconnaissance est basée sur une évaluation du plan d'action déposé par l'entreprise lors de son engagement dans le programme et de son rapport de suivi transmis après deux ans de mise en œuvre. L'évaluation est basée uniquement sur les éléments transmis par l'entreprise dans ce cadre.

**L'analyse technique** du plan d'action est assurée par un bureau d'études mandaté par l'OFB, elle permet d'apprécier le caractère significatif de l'engagement et la mise en œuvre du plan d'action selon 9 critères détaillés dans la partie II de ce présent rapport. Pour chaque critère, l'entreprise se voit attribuer une classification (à renforcer, suffisant, exemplaire).

L'évaluation permet ainsi d'attribuer à l'entreprise **des recommandations** dans une démarche d'amélioration continue.

# Table des matières

<b>I. Présentation de l'entreprise et du plan d'action .....</b>	<b>4</b>
I.1 Engagements préexistants.....	5
I.2 Synthèse des principaux enjeux identifiés.....	5
I.3 Cadre mis en place et description des actions .....	6
<b>II. Evaluation .....</b>	<b>7</b>
II.1 Synthèse de l'évaluation .....	7
II.1.1 Adéquation des informations fournies .....	7
II.1.2 Résultats synthétiques de l'analyse.....	7
II.1.3 Conclusion évaluative.....	7
<b>III. Recommandations .....</b>	<b>9</b>
III.1 Recommandations relatives à la significativité.....	9
III.1.1 Précision du plan d'action.....	9
III.1.2 Complément au plan d'action .....	9
III.2 Recommandations relatives à la mise en œuvre .....	9

# I. Présentation de l'entreprise et du plan d'action

## Organisation et zone géographique

565 R des Carpinelles 73490 La Ravoire

## Secteurs d'activité

Le Mouton à Lunettes propose des solutions alternatives pour l'habillement des enfants aux jeunes parents : une offre de location et de vente (avec garantie reprise) de vêtements écologiques et éthiques. Cette offre a été développée face au constant de l'impact de l'industrie du textile sur l'environnement et la santé humaine : effets des textiles synthétiques sur la santé humaine, besoins d'eaux pour la production de coton, pollutions liées à la fabrication des textiles, particules de micro plastiques libérées par les textiles lors de leur entretien, déchets générés par la fast fashion, etc. L'entreprise sélectionne des petits fabricants éthiques et engagés proposant des produits vraiment durables (principalement certifiés Bio et GOTS), travaillant avec des matières premières d'origine naturelle certifiées (laine, lin, chanvre). L'entreprise fait la promotion de ces matières auprès du grand public et propose des vêtements à la location et à la vente dans l'objectif de prolonger autant que possible la durée d'utilisation et de vie d'un vêtement et donc réduire le gaspillage textile et le volume de déchets. Contrairement à la majorité des formules classiques les vêtements en location sont réparés autant de fois que possible en cas de besoin et, une fois la réparation plus possible, sont réutilisés pour upcycling et pour la réparation d'autres vêtements. Les activités de l'entreprise comprennent également un volet de conseil sur des questions d'habillement sain et éthique auprès des parents ainsi que sur le sujet de l'importance du lien des enfants avec la nature via des vêtements adaptés. Le Mouton à lunettes aux statuts d'une entreprise de l'économie sociale et solidaire qui propose des modèles d'économie circulaire et de la fonctionnalité.

Le concept de l'entreprise Le Mouton à lunettes a été pensé et créé dans l'objectif de proposer des solutions saines et alternatives pour l'habillement, en particulier pour les enfants :

1. Réduire l'impact environnemental des vêtements et le gaspillage textile
2. Proposer de vêtements adaptés à l'activité des enfants dans la nature pour favoriser les activités de plein air en milieu naturel par tous les temps
3. Proposer des produits sains et durables

Les aspects de l'impact sur l'environnement ont été considérés dans l'ensemble des choix effectués depuis le lancement de l'activité en 2020 : le choix des outils numériques (hébergement, logiciels, matériel informatique de deuxième main et/ou reconditionné, ...); le choix des emballages pour l'envoi des colis, les équipements et fournitures, etc et bien entendu sur la sélection des produits répondant à des critères écologiques strictes.

<b>Chiffre d'affaires</b>	Non communiqué
---------------------------	----------------

<b>Nombre d'employés</b>	1 salarié
--------------------------	-----------

<b>Site web de l'entreprise</b>	<a href="https://lemoutonalunettes.fr/">https://lemoutonalunettes.fr/</a>
---------------------------------	---

## I.1 Engagements préexistants

Le concept du Mouton à lunettes a été développé dès ses débuts avec comme objectif de proposer une alternative à impact environnemental réduit dans le domaine de l'habillement, surtout pour les enfants qui gardent finalement leurs vêtements que sur des périodes courtes dû à leur croissance. Ainsi, une étude poussée a été menée pour analyser les labels existants dans le domaine du vêtement et les engagements environnementaux et sociaux des fabricants. Des choix de principe ont également été faits en raison de critères écologiques : pas ou peu de coton même certifié en raison de son impact environnemental supérieur à celui d'autres matières naturelles, priorité donnée aux fabricants et matières labellisés GOTS. L'entreprise se fournit auprès de fournisseurs et partenaires qui partagent ses valeurs et ambitions écologiques : les vêtements viennent de fabricants ayant des politiques strictes au minimum par rapport à la matière première utilisée (fibres naturelles issues de production biologique et dans le respect de l'animal) mais allant dans la plupart des cas au-delà avec des engagements sociaux importants (conditions de travail, prix justes pour les producteurs, etc). Des labels stricts garantissent ces engagements et sont des critères centraux pour le choix des partenaires. D'autres entreprises comme Pocheo (fournisseur d'emballages pour les envois) font partie des entreprises partageant les ambitions d'engagement pour la nature du Mouton à lunettes. Le Mouton à Lunettes travaille de préférence avec des entreprises locales, françaises ou européennes.

Les clients du Mouton à lunettes se situent dans toute la France ainsi que dans quelques pays francophones limitrophes. Ils reçoivent donc leur locations et achats sous forme de colis. Les emballages de ces colis représentent un poste de consommables très important de l'activité de l'entreprise. L'entreprise est consciente de l'impact des emballages. Afin de réduire celui-ci différentes solutions sont mises en œuvre : utilisation d'emballages déjà utilisés (emballages de recyclage), utilisation d'emballages consignés à usage multiple, utilisation d'emballages neufs fabriqués à partir de matière recyclée. Pas d'utilisation de scotch en plastique pour la fermeture des colis mais uniquement du scotch en papier.

L'entreprise est consciente de la pollution numérique liée à l'activité de E-Commerce et de communication de son activité. Pour cette raison des solutions ont été recherchées dès le lancement de l'activité : site internet éco-conçu pour limiter au maximum le poids numérique du site (choix des plugins, choix d'organisation du site, choix techniques). Le site ainsi que les boîtes de messagerie de l'entreprise sont hébergés auprès d'Infomaniak (hébergement localisé en Europe, utilisation énergie renouvelable locale, construction de propres centres de données et centrales solaires en Suisse).

L'entretien des vêtements en location se fait uniquement avec des produits d'entretiens biologiques et certifiés.

## I.2 Synthèse des principaux enjeux identifiés

Un très grand effort a été fait sur le choix des produits proposés par rapport à leur impact environnemental. Les principales dépendances et impacts se situent en amont de la chaîne de valeur au niveau des matières premières et de leur transformation en textiles d'habillement. Pour l'activité à proprement dire du Mouton à lunettes trois catégories sont principales : l'impact lié au numérique, l'impact par l'activité de vente à distance avec les emballage et transport nécessaires et l'impact de l'atelier d'entretien des produits.

### I.3 Cadre mis en place et description des actions

<b>Périmètre du plan d'action</b>	Le premier plan d'action proposé par le Mouton à lunettes se concentre sur les activités directes de l'entreprise. Sur le volet de l'impact du numérique des efforts sont actuellement faits (choix de l'hébergeur et du matériel informatique) et une veille active sur les solutions de réduction de l'empreinte écologique numérique est pratiquée. Le plan d'action se concentre donc dans un premier temps sur la question de l'acheminement des produits chez le client et leur retour, la question de la sensibilisation des clients et sur le fait de promouvoir davantage la solution location encore moins impactant par rapport à l'achat.
-----------------------------------	---

<b>Durée prévue pour la mise en œuvre</b>	2 ans (2023-2025)
---	-------------------

<b>Nombre d'actions cœur de métier</b>	6	<b>Nombre d'actions complémentaires</b>	3
--	---	---	---

<b>Actions cœur de métier</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 1. Augmenter d'ici décembre 2024 la part « location » de 20 % et la part « rachat après usage » de 10% par rapport au taux actuel</li> <li>• 2. Augmenter le pourcentage de colis acheminés en points de dépôts par des modes de mobilité douce (surtout vélo cargo) à 50% du nombre de colis expédiés d'ici décembre 2024</li> <li>• 3. Etudier la faisabilité d'utilisation d'emballages consignés pour les envois. Si cette option est économiquement possible dans cette phase économique sensible de lancement</li> <li>• 4. Augmentation de 15% des emballages recyclés/deuxième main d'ici décembre 2024</li> <li>• 5. Organiser au moins 2 ateliers de formation à la réparation d'ici décembre 2024 sensibilisant au minimum 25 personnes à l'alternative « réparation »</li> <li>• 6. Fournir du contenu sur la réparation, sur les produits de lessive, sur les labels écologiques, etc dans la partie ressources/blog du site (minimum 4 vidéos, 2 articles/contenus blog) avec au moins 200 lectures du contenu d'ici décembre 2024</li> </ul>
-------------------------------	--

<b>Actions complémentaires</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 1. Sensibiliser d'avantage la clientèle aux aspects biodiversité dans la communication de l'entreprise : post sur la biodiversité (journées nationales et internationales, aspects biodiversité particuliers liés aux sujets de l'habillement/mode/vêtements et biodiversité comme la problématique du micro plastique, des déchets. 1 Info minimum par mois de l'année.</li> <li>• 2. Sensibilisation des acteurs économiques de différents réseaux professionnels (Monnaie locale Elef ; Réseau Economie Circulaire</li> <li>• 3. Formation : Co-organisation d'une Fresque de la Biodiversité pour des partenaires et autres entreprises sur le site des locaux de l'entreprise</li> </ul>
--------------------------------	--

## II. Evaluation

### II.1 Synthèse de l'évaluation

#### II.1.1 Adéquation des informations fournies

Les informations liées aux enjeux de biodiversité de l'entreprise sont relativement complètes. L'entreprise a identifié ses impacts et dépendances, en lien direct avec son cœur d'activité et identifie plusieurs enjeux pertinents tels que la production des matières premières ou l'utilisation du numérique pour son activité de e-commerce. Toutefois, les impacts ne sont pas reliés aux pressions biodiversité sur lesquelles ils agissent.

Les informations relatives au plan d'action et à sa mise en œuvre sont également relativement détaillées. L'entreprise décrit les actions prévues et les indicateurs associés. Néanmoins, certains indicateurs restent imprécis et serait donc à préciser. De plus, le calendrier et les moyens financiers ne sont pas systématiquement détaillés.

Enfin, le pilotage du plan et les modalités de suivi sont très succinctes. Cette partie mériterait plus de détails même si la taille de l'entreprise reste limitée.

Dans l'ensemble, les informations fournies sont pertinentes et permettent de comprendre la démarche de l'entreprise, mais gagnerait à être complétée sur certains aspects pour mieux démontrer la cohérence et la robustesse du plan d'action.

#### II.1.2 Résultats synthétiques de l'analyse

##### Significativité du plan d'action initial

Spécifique	Mesurable	Additionnel / Pertinent	Réaliste	Temporellement cadré
Suffisant	Suffisant	Suffisant	Suffisant	Suffisant

##### Mise en œuvre à 2 ans

Parties prenantes	Amélioration continue	Suivi indicateurs / Planning	Cohérences Résultats / Enjeux
Suffisant	Suffisant	Suffisant	Suffisant

#### II.1.3 Conclusion évaluative

Le plan d'action du Mouton à Lunettes comporte plusieurs points forts. Il s'appuie sur une analyse préalable des dépendances et impacts sur la biodiversité en lien directe avec l'activité cœur de métier de l'entreprise. Bien que ces impacts et dépendances pourraient être précisés notamment pour améliorer le lien avec les pressions biodiversité, les enjeux principaux sont bien identifiés. Certaines des actions visent à renforcer les effets positifs du modèle d'affaire de l'entreprise, en renforçant la part de vêtements en location, ayant un impact sur la biodiversité plus faible que l'achat de vêtements. Hormis les fournisseurs, le plan d'action couvre une grande partie de la chaîne de valeur. Les actions sont assez

diverses en couvrant les emballages, les modes de transport, la sensibilisation des clients et des acteurs économiques, etc.

Le plan d'action s'inscrit dans la continuité du positionnement de l'entreprise mais pourrait être renforcé avec des actions sur les fournisseurs déjà mises en place à la création de l'entreprise. Il serait également intéressant de développer le plan d'action en ajoutant des ordres de grandeurs des moyens humains et financiers nécessaire pour la mise en œuvre de chaque action, ainsi qu'un calendrier prévisionnel.

## III. Recommandations

Sur la base de l'évaluation réalisée, des points d'amélioration ont été détectés. Des recommandations sont dès lors émises afin de permettre à l'entreprise de s'inscrire dans une logique d'amélioration continue. Ces recommandations doivent permettre à l'entreprise de renforcer son engagement en faveur de la biodiversité. Elles visent à faciliter la mise en œuvre des points d'amélioration mais ne constituent pas l'ensemble des réponses à apporter pour accéder au niveau de reconnaissance supérieur.

### III.1 Recommandations relatives à la significativité

#### III.1.1 Précision du plan d'action

Pour consolider son plan d'action, l'entreprise pourrait apporter les précisions suivantes :

- Préciser la formulation de ses impacts en les reliant à des facteurs de pression biodiversité. Travailler sur la hiérarchisation des impacts en fonction des facteurs d'érosion biodiversité.
- Préciser l'analyse des impacts et dépendances selon les segments de la chaîne de valeur (amont, in situ, aval).
- Préciser les moyens humains (si pertinent) et financiers à mobiliser pour la mise en œuvre de chaque action.
- Mettre en place un processus de suivi adapté à la taille et aux moyens de l'entreprise.
- Intégrer les parties prenantes externes, notamment les fournisseurs dans la réflexion sur les actions.

#### III.1.2 Complément au plan d'action

Pour aller plus loin, l'entreprise pourrait identifier de nouvelles actions permettant de traiter des enjeux peu pris en compte dans ce premier plan d'action :

- Inclure des actions de conservation, amélioration des engagements préexistants afin d'avoir des actions sur toute la chaîne de valeur et notamment sur les fournisseurs
- Ajouter spécifiquement des actions en lien avec l'amont de la production (fournisseurs). Il pourrait être intéressant par exemple de mettre des actions en lien avec le travail qui peut être fait avec les fournisseurs (labellisation, choix des matières, engagements biodiversité des fournisseurs, etc).

### III.2 Recommandations relatives à la mise en œuvre

Pour la mise en œuvre de son prochain plan d'action, l'entreprise est encouragée à :

- Préciser les moyens financiers, matériels et humains mobilisés dans le cadre de la mise en œuvre du plan d'action.
- Il pourrait être intéressant de valoriser les actions déjà réalisées et faisant partie intégrante du modèle d'affaire de l'entreprise.  
Identifier les actions qui n'ont pas pu être menées ainsi que leurs points de blocage, et proposer une mise à jour de ces actions.